

Blagnac, le 22 septembre 2017

Développement durable

L'aéroport va produire son propre miel

Quatre-vingt ruches ont atterri aux abords des pistes. Pour l'aéroport de Toulouse-Blagnac, qui s'est associé à un apiculteur local, l'accueil des abeilles s'inscrit dans le cadre de ses actions en matière de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les abeilles appréciant le lieu, la commercialisation du miel d'aéroport « Ciel et Miel » sera lancée au printemps prochain.

Accueillir des abeilles sur ses terrains, c'est l'initiative qu'a engagé l'aéroport de Toulouse-Blagnac avec un apiculteur professionnel, Jean-Claude Chibarie. *« Ce projet est le fruit d'une longue réflexion sur la place de l'abeille en milieu aéroportuaire, menée avec un apiculteur et l'école vétérinaire de Purpan, à Toulouse, explique Jean-Michel Vernhes, président du Directoire d'ATB. Nous voulions montrer qu'un aéroport urbain tel que le nôtre peut accueillir des abeilles, leur offrir un cadre de vie propice à leur épanouissement et, pourquoi pas, produire du miel ».* L'aéroport, qui est aussi un espace vert de 700 hectares au milieu de l'agglomération toulousaine, est riche en biodiversité. *« Y implanter des ruches, c'est une façon de soutenir le rôle indispensable des abeilles. »*

L'aéroport a donc mis à la disposition de l'apiculteur un site pour ses quatre-vingt ruches et dédié 30 000 m² de terrains à ensemercer. De nombreux salariés d'ATB se sont mobilisés pour accueillir leurs nouveaux hôtes et, en avril dernier, les abeilles ont élu domicile à l'aéroport. *« Les semis plantés - des espèces végétales mellifères - ont facilité l'adaptation et la croissance des colonies »,* précise Jean-Claude Chibarie. *En leur fournissant des plantes à butiner toute l'année, on favorise la sauvegarde d'une espèce qui est un maillon essentiel de la biodiversité ».* Objectif à l'horizon 2022 : une abeille par passager de l'aéroport. Soit 200 ruches et 9 millions d'abeilles qui trouveraient ainsi un lieu de vie original.

Malgré sa complexité, en raison des contraintes inhérentes au fonctionnement d'un aéroport, l'expérience s'est révélée concluante. Et les analyses réalisées sur les premières récoltes soulignent la qualité du miel. Des résultats qui confortent les études déjà menées sur d'autres aéroports, et dont le miel répond aux exigences de la réglementation européenne.

L'apiculteur peut donc envisager de vendre son miel dans les boutiques de l'aérogare. *« Pour ATB, l'enjeu n'est évidemment pas financier, indique Jean-Michel Vernhes. Il s'agit avant tout de poursuivre notre démarche RSE jusqu'à son terme : agir pour la biodiversité, soutenir l'activité locale et favoriser les circuits courts à travers une production commercialisée sur site. Ce projet fait aussi écho à notre adhésion à Hop! Biodiversité, l'association qui fédère les acteurs de l'aérien et les scientifiques autour des enjeux liés à la connaissance et à la valorisation de la biodiversité sur les aéroports français ».* Les passagers de la plateforme pourront donc bientôt déguster un miel fabriqué à deux battements d'ailes de leur avion.

Printemps 2017 : début des grands travaux de l'aéroport : nouvelle zone commerciale, jetée d'embarquement, hôtel 4*
Automne 2017 : la Martinique et la Réunion en vols directs au départ de Toulouse, avec XL Airways !

Retrouvez l'actualité de l'aéroport Toulouse-Blagnac sur :
Le site internet : www.toulouse.aeroport.fr (rubrique « Espace presse »).
Twitter : https://twitter.com/aeroport_tls
Facebook : <http://www.facebook.com/AeroportToulouse>

CONTACT PRESSE

Marc Dupeyron
Tél. +33 (0)5 61 42 44 42
+33 (0)6 37 72 30 68
m.dupeyron@toulouse.aeroport.fr

<http://www.toulouse.aeroport.fr/fr/aeroport/espace-presse>